

AU PRIX COUTANT!!!

UN FONDS DE HARDES FAITES DE \$65,000.

Rien de semblable encore n'a été offert au public.

Le Soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de

HARDES FAITES ET DE MARCHANDISES SÈCHES

au printemps prochain, désire vendre tout le fonds actuel de son établissement au

PRIX COUTANT POUR ARGENT CONTANT,

à commencer du PREMIER décembre prochain et durant tout ce mois.

Il fournira des preuves convaincantes que ses effets seront vendus au prix coutant, près ce premier décembre.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadées qu'elles achèteront lorsqu'elles les auront examinées.

LOUIS PLAMONDON.

ENSEIGNE DU CASTOR.

NO. 122, RUE ST PAUL.

Montréal, le 27 novembre 1849.

CALENDRIER
ECCLESIASTIQUE ET CIVIL
Pour 1850A vendre chez
L. R. FARRE ET CIE,
St. Vincent, No. 3.

16 nov. 1849.

ATTENTION!!!

A VENDRE,
A L'ÉVEQUE, A LA PROVIDENCE ET DANS
TOUS LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE
CETE VILLE,
EXCESSION POUR ET PREPARER A LA
FETE DE LA MAISONNAGE ET ST. S. F. E.
Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., tra-
duite de l'Italien, d'après la dernière Edition
de Rome.

PR. M. Un Édit la Douzaine.

Montréal, 14 décembre 1849.

BUSTE DE

ESTAT. DE MONTREAL.
Le Soussigné, acquéreur du Buste de Mon-
tréal, sculpté par M. G. Basset, prévient les nombreux mem-
bres du clergé, et autres personnes, qui en
ont reçu des exemplaires, qu'il est prêt à
les tirer.Ce Buste est de grande naturelle et à
fait l'admiracion des Connaisseurs par sa res-
semblance parfaite.Aussi, Statues de la Ste. Vierge de diffé-
rentes grandeurs depuis 5 pieds jusqu'à 6 pou-
ces pour Églises, Chapelles, maisons; Bustes
en petit de Monseigneur et de M. Chauquy,
etc., etc.

P. E. PICHAULT.

Coin des rues Notre-Dame et Bon-Secours.

Le Soussigné a aussi de beaux ENFANTS
peints en cire, de différentes grandeurs pour
Églises et Chapelles, etc.

Montréal, 23 Octobre 1849.

REGISTRES DE PAROIS SE
Le Soussigné a préparé une quantité de REGISTRES
pour les Paroisses, à différents nombres de feuillets,
qu'il vendra à des prix très modérés, et dont il garantit
la solidité de la reliure, étant reliés avec les meilleurs
matériaux et par un des meilleurs ouvriers du Canada.
Il se chargera de les faire éuter et parappter.

J.-B. ROLLAND.

16 Novembre 1849.

AVIS
AUX ENTREPRENEURS.
A LA FABRIQUE de Rigaud recevra des
SOCIÉTÉS CACHETÉES jusqu'au 15 jan-
vier prochain, pour les réparations du Presby-
tère de cette paroisse, qui consistent à en re-
faire à neuf, tout l'intérieur; lesquelles de-
vront être accompagnées des noms de deux
cautions solvables.Voir à la demeure du Soussigné ou au Pres-
bytère, les PLANS, DÉVIS ET COTIDIENS.

A. C. CHOLET.

Rigaud 18 décembre 1849.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la
MUNICIPALITÉ de Rigaud, recevront
des commissions cachetées, jusqu'au 15 de Jan-
vier prochain pour l'érection d'une maison en
pierre à deux étages; lesquelles devront être
accompagnées des noms de deux cautions solva-
bles.Voir au Bureau du Soussigné les Plans et dévis
ainsi que conditions.

Rigaud, 27 Nov. 1849.

PH. GAREAU S.

DÉPARTEMENT DES
TERRES DE LA COURONNE

Montréal, 28 octobre, 1849.

EN conséquence de la Translation du Siège de Gon-
freville à Toronto, Avis Public est par le pré-
sident donné, que toutes Communications destinées à de-
partement de la part des personnes résidentes dans le
Haut-Canada, devront ci-après être adressées au
Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.Les Communications des personnes résidentes dans
le Bas-Canada, devront être adressées à
l'Assistant Commissaire des Terres de la Couronne
Montréal.Papiers soussignés inséreront l'avis ci-
dessus ou par semaine pendant un mois;La Minerve—Les Mélanges Religieux—L'Echo des
Campagnes—Gazette des Trois-Rivières—Le Journal
de Québec et le CanadienMANUEL
DES
SOCIÉTÉS DE TEMPERANCE
PÉDIE

A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHAUQUY, PTE.

Le Soussigné a l'honneur d'informez MM.
les Curés, Marchands et instituteurs de la
campagne, et le public en général, qu'il vient
de terminer la troisième édition de cet ouvrage
de l'Apôtre de la Tempérance; elle est
maintenant en vente, chez presque tous les
Libraires de Montréal et les Marchands de la
Campagne.Cette édition est enrichie du PORTRAIT de
l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE
et ne se vendra que le même prix des éditions
précédentes; le livre est solidement relié,
étant destiné à être introduit dans les écoles
comme livre de lecture.

J.-B. ROLLAND.

Montreal, 28 décembre, 1849.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal 8 Septembre, 1849.

AVIS est par le présent donné, que les Ter-
res de la Couronne ci-après spécifiées si-
tuées, dans le comté d'Ottawa, dans le Bas-Canada,
seront, à compter du VINGT DEUXIÈME
OCTOBRE, prochain, à vendre aux conditions
énoncées dans l'avis publié sous la date du
Deux Mars 1849, et au prix mentionné ci-dessus,
par l'Agent Local, JOHN LYNN, à l'île des
Alumines, auquel l'en devra s'adresser.

Prix de vente:—Trois Chelins l'Acre.

Township of Chichester.

Rang 1er, Lots A, à 9, 11 à 22, contenant
depuis 88 à 161 acres.2me Lot A à D, 122, 27 à 52 contenant
depuis 38 à 171 acres.Aussi le résidu de la partie nord, ou 86 acres
des lots ci-dessus Nos. 23 à 26.3me Lots A, B, C, 1 à 18, contenant
depuis 43 à 146 acres.4me Lot, 8 à 46, contenant depuis 47 à
59 acres.5me Lots 44 à 50, contenant depuis 50 à
114 acres.6me Lots 27 à 50, contenant depuis 51 à
158 acres.7me Lots 1 à 50, contenant depuis 6 à
100 acres.

Township of Sheen.

Rang 1er, Lots 1 à 27, contenant depuis 100 à
142 acres.2me Lots 34 et 35, ½ dans l'Est, 50 acres
chaque." " Lots 36 à 50, contenant depuis 100 à
260 acres.Rang 2me, Lots 53 à 68, contenant depuis 89 à
122 acres.4me Lots 52 à 56, 69 à 79, contenant depuis
46 à 247 acres.5me Lots 1 à 56, contenant depuis 100 à
194 acres.6me Lots 1 à 6, 14 à 56, contenant 100
acres chaque; 7 à 13 contenu inconnu.

Township of Waltham.

Lang A Lots B, 1 à 8, contenant depuis 41 à
200 acres.1er, Lots 1 à 18, 23 à 14, contenant depuis
43 à 144 acres.2me Lots 1 à 50, contenant depuis 52 à
162 acres.

3me Lots 1 à 49 do. 190 à 162 acres.

10 Sept.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 18 août 1849.

Le a plus à Son EXCELLENCE LE GOUVER-
NEUR GÉNÉRAL de nommer:JOHN LYNCH, écuyer, de l'île des Allu-
mettes, agent pour la Vente des Terres de la
Couronne dans les Townships de Chichester,
Sheen, Waltham et dans la dite île, l'agent de
cette dernière étant vacante par suite de la
ré-signation de François Xavier Bastien, écuyer.FRANÇOIS XAVIER BASTIEN, écuyer, de l'île
du Calumet, Agent pour la Vente des Terres de la
Couronne dans la dite île, au lieu et place de
Walter Radford, écuyer, qui a résigné cette
partie de son agence.

Montréal, 21 août 1849.

AVIS PUBLIC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Montréal, 3 aout 1849.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous
qui sont en lettres soit pour des terres du
Clerc ou autres terres publiques, que s'ils ne
payent au moins un des versements dus avec in-
térêt, dans le cours des six mois à compter de ce
jour, leurs terres seront alors reprisées et mises en
vente publique conformément aux dispositions de
l'Acte 12 Vic. ch. 1.Et avis est de plus donné à ceux qui doivent
pour des terres publiques en général, que suivant
les dispositions du dit Acte, leurs terres seront
sujets à être reprisées et offertes en vente, s'ils ne
payent chaque année au moins un des ver-
sements dus, avec intérêt.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et
dans le genre gothique.—Les conditions
seront très-faciles.—S'adresser à

J. B. THOMAS.

Coin des rues Dorchester et Ste. Elizabeth,
Montréal, 2 mai 1849.

ARCHITECTURE.

CH. BAILLARGE, architecte, au vieux
château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

COLLEGE DE BYTOWN.

LE COLLEGE DE BYTOWN s'ouvrira de
nouveau le DIX-NEUF SEPTEMBRE.
Cette maison embrasse ce qui est généralement
enseigné dans les autres collèges. Outre
le latin et les autres études classiques,
l'étude du français et de l'anglais soignée tout
particulièrement. Les parents ont à pourvoir
à la nourriture de leurs enfants qui, trois fois
le jour, auront une demi-heure pour prendre
leur repas dans de respectables maisons choi-
ci ad hoc; le reste du temps se passe au collège.Le prix de la résidence sus-désignée ainsi
que de l'école est de £4 par année payable
d'avance au moins par quater.

Bytown, 3 septembre 1849.

ANALYSE

DES
EAUX MINÉRALES DE PROVIDENCE

A ST. HYACINTHE,

EAUX FROIDES 47° FAHRENHEIT.
Ces eaux contiennent les principes suivants:

PRINCIPES GAZEUX.

Acide Carbonique (dissous en eau)
Protocarbure d'hydrogène (en abondance)

PRINCIPES SALINS.

Chlorure de Sodium (en abondance)
Sulphate de Soude (en petite quantité)
Bicarbonate de Soude (base du Soda-Water)
assez abondant.Chlorure de chaux (en abondance)
Chlorure de Magnésie (en petite quantité)
Sulphate de Magnésie (assez abondant).EFFETS THERAPEUTIQUES ET PHYSI-
OLOGIQUES DES EAUX MINÉ-
RALES DE PROVIDENCE.Nous avons vu par l'analyse de ces eaux
qu'elles renferment plusieurs sels actifs à base
de soude, de magnésie et de chaux unis aux acides
chlorhydrique, carbonique et sulphuriques; de plus
que ces eaux tiennent en dissolution une assez
grande quantité d'acide carbonique très puissant
et qui agit encore comme tempérant et antis-
pseudopifique. Cet acide les rend encore efficaces
dans certaines affections nerveuses de l'estomac,
dans la dyspepsie, la cardiaque, dans les vomis-
sements nerveux chez les femmes enceintes.Les chlorures de sodium, les sulphates de
soude et les carbonates de cette base qui conti-
ennent ces eaux leur donnent des propriétés ant-
icholériques très puissantes et bien démontrees;
comme l'on prouve de nombreuses expériences
suites à cet égard: de plus ces sels jouissent de
propriétés purgatives à fortes doses bien connues
en tout le monde.Ils ont encore une propriété bien forte de l'in-
tention des personnes qui font l'usage de ces
eaux, c'est leur vertu lithérapique, qui les rend
très avantageuses dans les affections de l'appareil
urinaire et surtout dans les affections de la gral-
veille. Les calcaires formés par l'acide urinaire sont
dissous; les urines deviennent alcalines; d'ac-
cides qu'elles étaient auparavant.Les chlorures de chaux que ces eaux contiennent
leur donnent l'effet de neutraliser les acides
dyspeptiques et autres personnes affectées de ma-
ladies organiques, de ce viscére. L'on se trou-
ve bien de l'usage de ces eaux dans les diarr-
hées chroniques, même de celles qui sont com-
pliquées d'inégration des intestins.L'on dira que quelques mots de son emploi
en bain; ces bains agissent comme toniques et
évidemment dans le traitement preservatifs des disfor-
mités et pour consolider la guérison obtenue par les
moyens mécaniques. Enfin ils sont d'un grand
secours pour combattre la constitution lymphatique
des enfants et les diverses accidents dépen-
dants d'une asthénie locale ou générale.MODE D'ADMINISTRATION DES EAUX
DE PROVIDENCE ET SA DOSE.Cette eau se prend soit pure, soit mêlée à quel-
que tisane, soit combinée au vin, au lait ou au
sirup quelconque, selon le goût des individus.
La dose est d'une à deux bouillies par jour
comme purgative et prise par tumbler avant le repas.
A plus petite dose elle agit comme diurétique,
diaphorétique et stomachique.

GUÉRISON.

Depuis que ces eaux sont connues, M. J. L.
Sanguinet, Marchand à St. Hyacinthe, a fait
usage de ces eaux pour une dyspepsie chronique
et il en est bien guéri.